



Pension de reversion bloquée, à qui s'adresser?

Par **kbrougui**, le **08/08/2014** à **11:37**

Ma sœur, vivant en Algérie s'est vue sa pension de réversion bloquée depuis le mois de juillet 2014. Elle aurait, pourtant envoyée, à temps le document administratif prouvant qu'elle est toujours en vie. A qui doit-elle s'adresser pour régler son problème? Merci

Par **domat**, le **08/08/2014** à **12:06**

bjr,
elle doit s'adresser à l'organisme qui versait cette pension de reversion, seul cet organisme connaît les raisons de la suspension du versement.
cdt

Par **kbrougui**, le **08/08/2014** à **16:18**

Merci, apparemment son courrier transmis d'Algérie a été égaré. Elle s'apprête à transmettre un deuxième courrier par lettre recommandée.